

Premiers échanges avec le ministre Saint-Martin dans un contexte difficile

Les fédérations **CFDT**, **CFTC**, Solidaires, FO, Unsa et CGC étaient présentes à ce premier comité social d'administration ministériel (CSAM) présidé par le ministre des Comptes publics Laurent Saint-Martin le 18 novembre dernier.

Ce CSAM s'est tenu en plein débat budgétaire sur le PLF 2025 dans un contexte de contrainte inédit et d'attaques contre les fonctionnaires. Les Fédérations **CFDT** et **CFTC** sont principalement intervenues sur ces deux aspects.

La déclaration liminaire

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du projet de loi de Finances (PLF) 2025, les dernières semaines ont vu se succéder les annonces, toutes négatives et stigmatisantes contre la Fonction publique et ses agents.

Par leur accumulation, il est difficile de voir en elles autre chose qu'une stratégie délibérément orchestrée de provocation des agents publics avec à la baguette le ministre de la Fonction publique.

Rappelons-les :

- Passage d'un à trois jours de carence en cas d'arrêt-maladie, sous le prétexte fallacieux d'un alignement sur le privé qui feint d'oublier au passage que 70 % des salariés du privé ne sont pas impactés par ces trois jours de carence qui sont pris en charge par l'employeur au titre de la subrogation à la différence des agents publics. C'est une baisse du pouvoir d'achat ;

- Annonce que la rémunération des fonctionnaires en arrêt-maladie ne serait plus que 90 % durant les trois premiers mois de l'arrêt, contre 100 % actuellement, remettant ainsi en cause les bases des accords en matière de protection sociale complémentaire qui viennent à peine d'être signés. C'est une baisse du pouvoir d'achat ;

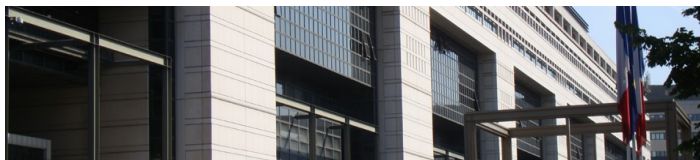
- Annonces que 2024 et 2025 seront des années blanches en termes de rémunération pour les agents publics : on repassera pour l'attractivité de la Fonction publique ! C'est une baisse de rémunération ;

- Suppression de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) pour 2024, officialisant la perte de pouvoir d'achat de dizaines de milliers d'agents de votre ministère. C'est une baisse de rémunération ;

- Projet de supprimer un jour férié ou encore la nécessité de travailler plus en augmentant le nombre d'heures travaillées de 1607 heures à 1614 heures. Cela revient à travailler plus pour gagner autant : c'est une baisse de rémunération ;

- Stigmatisation de l'absentéisme dans la Fonction publique comme s'il était la cause de tous les maux actuels, politiques et financiers ;

- Sans même parler de la hâte affichée de M. KASBARIAN « *de partager avec [Elon MUSK] les meilleures pratiques pour lutter contre l'excès de bureaucratie* ». C'en est à croire que M. TRUMP a un partisan au sein même du gouvernement français ! On pourrait s'attendre à



autre chose du ministre de la Fonction publique que l'admiration d'un homme dont le but est de réduire de 30% le budget du gouvernement des États-Unis en un an et demi et dont la philosophie libertarienne est détruire l'État à travers ses administrations et au final la démocratie.

Monsieur le Ministre, les fonctionnaires ne sont pas les boucs-émissaires de la dette. D'autant que, les années précédentes, les agents de l'État ont perdu et continue à perdre du pouvoir d'achat (par exemple, 2,2 % en moyenne en 2022 selon de récents chiffres de l'Insee⁽¹⁾).

La **CFDT** et la **CFTC** Finances ne nient pas la gravité de la situation budgétaire. Mais l'approche purement comptable trouve vite ses limites. Il est possible de réduire le déficit tout en préparant l'avenir, investir dans la transition écologique juste et le financement des solidarités.

En raison de la situation budgétaire critique, l'État doit trouver des recettes et réviser en profondeur et de manière plus équitable la législation fiscale⁽²⁾. Il est également nécessaire de réaliser des économies, en particulier sur les niches fiscales inefficaces ou en conditionnant des aides aux entreprises.

Les services publics se retrouvent de nouveau dans le rôle de la variable d'ajustement des choix budgétaires. A nouveau, on tape sur les mêmes ! Depuis une vingtaine d'années maintenant, les dirigeants de ce pays ont su trouver dans les effectifs des directions de notre ministère et notamment de la DGFIP un vivier de suppression d'emplois (depuis 2008, la DGFIP a perdu près de 30 000 emplois).

De nouveau, les agents des ministères économiques et financiers vont perdre 529 emplois, et peut-être même 582⁽³⁾ si l'on en croit les nouveaux amendements du gouvernement au PLF 2025. Nos collègues vont subir dans leur vie quotidienne les conséquences de ce tour de vis budgétaire. Cela est d'autant moins compréhensible et acceptable qu'il y a quelques mois, Gabriel ATTAL, alors ministre des Comptes publics, avait annoncé une « *stabilisation des effectifs* », comprendre moins 200 emplois, conscient qu'il était alors de la nécessité pour la DGFIP de se stabiliser après des réformes d'ampleur de son réseau et des conséquences de suppressions d'emplois cumulées ces dernières décennies.

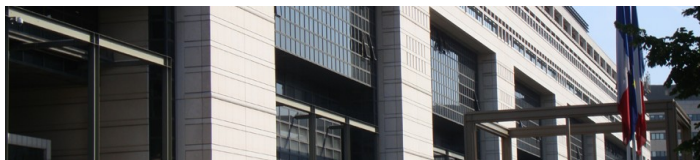
Mais le temps des politiques n'est pas celui du commun des mortels, les modes et les opinions passent vite, très vite, et comme certains d'entre eux l'ont d'ailleurs reconnu par le passé avec beaucoup de cynisme : les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ! Ainsi donc, très tranquillement, la facture des suppressions de postes à la DGFIP devrait doubler par rapport à ce qui était initialement anticipé.

Quelle ingratitude envers des agents publics qui ont pourtant été au rendez-vous lorsqu'il a fallu traverser la crise de la Covid-19. Plus facile de les applaudir que de les reconnaître financièrement ou dans leur parcours de carrière. Quelle indécence envers des fonctionnaires qui ont participé au succès des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

⁽¹⁾ INSEE : [Les salaires dans la fonction publique de l'État](#)

⁽²⁾ Progressivité de l'IR, relèvement du taux marginal, ISF, taxe exceptionnelle et progressive sur le patrimoine financier, revoir les exonérations et abattements des droits de succession, élargissement de l'assiette de la TTF, taxe sur les super dividendes et rachats d'actions

⁽³⁾ 46 suppressions de poste supplémentaires dans les ministères économiques et financiers, et 7 pour le ministère de la Fonction publique



Les annonces récentes du ministre Kasbarian opposent les agents publics entre eux (les agents utiles de l'accueil et...les autres), avec les contractuels et les salariés du secteur privé. Dans un pays déjà extrêmement polarisé, qui n'a pas besoin d'être encore plus fracturé, le gouvernement joue à un jeu dangereux, propice au délitement du vivre-ensemble et faisant peser un énorme risque sur la pérennité du régime démocratique dans notre pays.

La **CFDT** et la **CFTC** comme les autres organisations syndicales appelleront à la grève le 5 décembre prochain contre l'augmentation du nombre de jours de carence et la baisse de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie, pour une amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de travail dans l'intérêt des agents et pour une fonction publique mieux reconnue et plus attractive.

Les agents publics se rappelleront longtemps du traitement qui leur a été infligé par ce ministre censé les représenter. L'opinion publique, elle, n'est pas sensible à ce « *fonctionnaire bashing* ». Elle réclame, au contraire, plus de services publics de qualité !

Pour l'alliance **CFDT-CFTC** Finances, la politique qui sera menée ces prochaines années dans ce ministère est un saut dans l'inconnu, pour ne pas dire dans le vide, tant en termes d'emplois que de politiques publiques.

Quelles perspectives pour les missions et les agents des ministères économiques et financiers ? Perdre du pouvoir d'achat année après année ? Ne pas avoir la possibilité d'être promu au grade ou au corps supérieurs, faute de plan ministériel de qualification (PMQ) digne de ce nom ? Au risque de déchirer le contrat social liant les ministères économiques et financiers et leurs agents et qui repose sur les quatre piliers de l'action sociale, des conditions de travail, de la protection sociale complémentaire et du plan ministériel de qualification ?

Les agents et leurs représentants attendent des réponses.

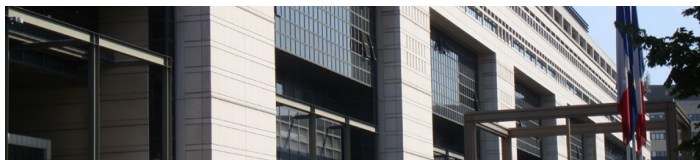
Les représentants **CFDT-CFTC**.

Les réponses du Ministre

Le ministre est intervenu pour affirmer son « profond respect pour les fonctionnaires » et déclarer que « *la Fonction publique n'est pas le problème de notre pays mais la solution* » tout en assumant la transformation de la Fonction publique sur les plans budgétaires et des effectifs.

Sur les choix budgétaires, il a dit sans surprise que ses marges de manœuvres étaient très limitées. Il a refusé le terme de « budget austéritaire » car il considère qu'il s'agit d'un « freinage de la dépense publique ».

Il a insisté sur la pérennisation du budget de l'action sociale (hors inflation) et du budget santé et sécurité au travail (124 M €). Il a confirmé la date du 1^{er} janvier 2026 pour la bascule vers le nouveau système de protection sociale complémentaire (PSC). Enfin, il a réaffirmé le renforcement de la sécurité des agents en citant nos collègues de la DGFIP et de la Douane décédés en service.



Les interventions de la CFDT et la CFTC Finances

Nous avons insisté pour que le plan ministériel de qualification corresponde aux attentes des agents et avons dénoncé les « faisant-fonction » (catégorie C sur poste B, catégorie B sur poste A), une situation avantageuse pour l'administration mais injuste pour les agents. Le ministre a chargé la secrétaire générale des MEF d'examiner cette question.

L'amendement gouvernemental au PLF sur la Foncière vise à rationaliser la gestion du parc (-25% de superficie) et à dissocier les rôles d'État-proprétaire et d'État-occupant pour faciliter la transition écologique. La CFDT et la CFTC Finances ont questionné la cohérence des dépenses supplémentaires (80 millions € en 2025, 150 millions € en 2026 et 2027), malgré les priorités d'économies. Le ministre a répondu que la Foncière représente un investissement pour optimiser et valoriser le patrimoine immobilier tout en favorisant son verdissement.

En réponse à notre intervention sur le peu de considération des fonctionnaires que l'on sait trouver pour assurer le succès des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), le ministre a demandé au secrétariat général d'étudier la possibilité de remercier (en les rassemblant ?) les agents du ministère qui ont participé au succès de cet événement.

A notre question sur les perspectives pour les missions et les agents du ministère, le ministre répondu sans langue de bois qu'il n'en avait pas pour l'instant puisqu'il passait le plus clair de son temps sur les bancs des ministres pour le débat budgétaire. Il a demandé un peu de temps avant de revenir vers les fédérations.

Au terme des échanges, les Fédérations Solidaires, **CFDT-CFTC**, FO, UNSA et CGC ont quitté la salle.